

PROGRAMME DE FORMATION

INTER ET INTRA-ENTREPRISE – MAJORELLE MOBILITY × HALCYM MOBILITE INTERNATIONALE

Construire un package de mobilité internationale

Entre conformité, équité et attractivité

Public concerné :

- Responsables et chargés de Compensation & Benefits
- DRH, RRH et responsables mobilité internationale
- Toute personne impliquée dans la construction ou la revue de packages de mobilité internationale

Objectifs pédagogiques :

Construire un package de mobilité internationale suppose d'arbitrer en permanence entre trois exigences parfois contradictoires : la conformité juridique et fiscale, l'équité entre collaborateurs, et l'attractivité nécessaire pour sécuriser les candidatures à la mobilité. Cette formation propose une méthode pour construire et sécuriser des packages robustes, en combinant approche Compensation & Benefits et regard juridique.

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- Expliquer les logiques de construction d'un package de mobilité internationale (approche Comp&Ben).
- Distinguer les principales méthodes de construction (balance sheet, package net garanti, approche core/flex) et leurs avantages et inconvénients.
- Identifier les points de vigilance juridiques, sociaux et fiscaux d'un package.
- Concilier conformité, équité entre collaborateurs et attractivité du package.
- Sécuriser juridiquement la construction et la formalisation du package, y compris le calcul d'un gross-up.

Prérequis :

Aucun prérequis technique n'est nécessaire.

Durée et format :

2 journées, soit 12 heures (9h-12h / 14h-17h), en présentiel ou à distance (classe virtuelle).

Programme détaillé :

Ce programme est à jour des dernières évolutions législatives et réglementaires applicables (octobre 2026).

Jour 1 – Les fondamentaux de la construction d'un package

1. Les composantes d'un package de mobilité internationale

- Les grandes méthodes de construction : ancrage pays d'origine, ancrage pays d'accueil et approche hybride et leurs modalités d'application : balance sheet, package net garanti, approche core/flex, local +.
- Les éléments de rémunération : salaire de base, indemnités de mobilité, avantages en nature (logement, éducation, véhicule, etc.)
- Avantages, inconvénients et points de vigilance de chaque approche

2. Conformité, équité et attractivité : les tensions à arbitrer

- Assurer l'équité entre collaborateurs mobiles et sédentaires, et entre collaborateurs mobiles entre eux
- L'attractivité du package dans un contexte de tension sur les talents mobiles
- Gouvernance mobilité : construire une politique pour cadrer les pratiques et limiter les négociations individuelles
- Atelier : construction d'un package pour un cas type

Jour 2 – Le regard juridique sur le package

3. Sécuriser juridiquement le package

- Protection sociale : maintien au régime français, détachement, affiliation locale, conventions bilatérales
- Le mécanisme du gross-up : principes, méthode de calcul, points de vigilance
- Fiscalité applicable : régime d'imposition, conventions fiscales, mécanismes d'égalisation fiscale (tax equalization)
- Formaliser le package : avenant au contrat, lettre de mission, documentation à conserver

4. Cas pratiques et mise en situation

- Atelier de simulation de calcul de gross-up
- Revue croisée juridique / Comp&Ben du package construit le jour 1

- Questions-réponses et retours d'expérience

Modalités pédagogiques :

Formation alternant apports d'expertise, décryptage des enjeux réglementaires et RH, études de cas issus de situations réelles, ateliers pratiques et échanges de pratiques entre participants. Tout au long de la formation, les intervenantes alternent les prises de parole juridiques et RH afin de faire le lien entre la théorie et la mise en œuvre concrète des procédures et recommandations RH.

Formation à distance : classe virtuelle ; le lien de connexion et le support sont adressés aux participants avant la session.

Formatrices :

Clarisse Delaitre – Avocate Associée, responsable Majorelle Mobility (Majorelle Avocats)

Avocate expérimentée, anglophone, spécialisée en droit social international. Clarisse Delaitre assiste les entreprises sur toutes les questions relatives aux relations de travail en contexte international, tant en conseil qu'en contentieux : recrutement et détachement de salariés étrangers, expatriation, immigration professionnelle et sécurisation des mobilités internationales. Elle conseille aussi bien les entreprises françaises déployant des collaborateurs à l'étranger que les entreprises étrangères s'implantant en France.

Sandrine Mathelin – Fondatrice d'Halcym Mobilité Internationale (intervenante en sous-traitance)

Consultante RH spécialisée en mobilité internationale, Sandrine Mathelin accompagne les entreprises dans la structuration de leurs pratiques RH liées à la mobilité internationale : définition des politiques de mobilité, construction de packages, expérience collaborateur et gouvernance mobilité. Son expertise s'appuie sur une solide expérience de terrain et complète le regard juridique pour une approche à 360° des enjeux de mobilité internationale.

Support pédagogique :

- Support de formation remis à chaque participant (format PowerPoint / PDF)

Modalités de suivi et d'évaluation :

- Questionnaire de positionnement adressé aux participants 15 jours avant la formation pour identifier leur niveau et leurs attentes
- Ateliers pratiques en cours de formation (construction de package, simulation de gross-up)

- Quiz d'évaluation des acquis en fin de formation, au regard des objectifs pédagogiques
- Évaluation de satisfaction à chaud en fin de formation
- Feuille d'émargement (signée par demi-journée)
- Attestation de fin de formation / certificat de réalisation

Modalités et délais d'accès :

- Inter-entreprises : inscription jusqu'à 10 jours ouvrés avant la session, dans la limite des places disponibles.
- Intra-entreprise : date à planifier d'un commun accord.
- Une convention de formation est adressée à l'entreprise avant le démarrage de la formation, ainsi qu'une convocation à chaque participant.

Indicateurs de résultats :

Nouvelle formation : les indicateurs de résultats (taux de satisfaction des participants, taux d'atteinte des objectifs) seront publiés à l'issue des premières sessions.

Tarif et modalités :

Date	Déroulement	Tarif	Durée	Contact
À définir d'un commun accord	Intra-entreprise – présentiel ou à distance	Sur devis	2 journées (12h) 9h-12h / 14h-17h	cdelaitre@majorelle-avocats.com
21 et 22 janvier 2027 22 et 23 avril 2027	Inter-entreprises – présentiel ou à distance	2.300 € HT par participant Tarif dégressif à partir du 2e participant d'une même entreprise	2 journées (12h) 9h-12h / 14h-17h	cdelaitre@majorelle-avocats.com

Organisme de formation et financement :

Formation dispensée par MAJORELLE RH, organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 52440909044 auprès du préfet de région des Pays-de-la-Loire.

MAJORELLE RH / 30, boulevard Gabriel Guist'Hau, 44000 Nantes / 02 53 352 910 www.majorelle-rh.com
SIRET : 844 834 499 000 23 Déclaration d'activité organisme de formation enregistrée sous le numéro 52440909044 auprès du préfet de région des Pays-de-la-Loire

MAJORELLE RH est certifiée Qualiopi au titre de la catégorie « actions de formation ». Cette formation peut faire l'objet d'une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise, selon les critères de ce dernier. Certificat n° F3321-1-I en date du 13/05/2025.

Majorelle Mobility (Majorelle Avocats) et Halcym Mobilité Internationale interviennent pour le compte de MAJORELLE RH, qui assure la contractualisation, l'organisation et le suivi qualité de la formation.

Programme mis à jour le 09/10/2026